

Notice d'utilisation

Chaudière fioul à condensation

GTU C 330



Sommaire

1	Consignes de sécurité	3
1.1	Consignes générales de sécurité	3
1.1.1	Risque d'incendie	3
1.1.2	Risque d'intoxication	3
1.1.3	Risque de brûlure	3
1.1.4	Risque d'endommagement	4
1.2	Recommandations	4
1.3	Responsabilités	4
1.3.1	Responsabilité du fabricant	4
1.3.2	Responsabilité de l'installateur	4
2	A propos de cette notice	5
2.1	Symboles utilisés dans la notice	5
2.2	Abréviations	5
2.3	Homologations	5
3	Description technique	6
3.1	Description générale	6
3.2	Chaudière et Condenseur	7
3.3	Description du tableau de commande S3	8
3.4	Description du tableau de commande B3	9
3.5	Description du tableau de commande K3	10
4	Modification des réglages	14
5	Démarrer la chaudière	15
6	Arrêt du chauffage central	16
6.1	Arrêter le chauffage central ou activer le mode Été	16
6.2	Absence prolongée	16
7	Contrôle et entretien	17
7.1	Contrôle	17
7.2	Pression hydraulique	17
7.3	Vidange	17
7.4	Entretien	17
8	En cas de dérangement	18
8.1	Plaquette signalétique	18
8.2	Messages d'erreurs	19
8.3	Incidents et remèdes	21
9	Caractéristiques techniques	22
10	Economies d'énergie	23
11	Annexe - Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique	25

1 Consignes de sécurité

- ⚠ Danger**
Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- ⚠** Toute intervention sur l'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art et d'après cette notice.
- ⚠** Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil. Protéger l'installation contre tout réenclenchement involontaire.
- ⚠** Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.
- ⚠** Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).
- ⚠** Les travaux sur les équipements électriques doivent être exécutés uniquement par un professionnel qualifié conformément aux prescriptions en vigueur.
- ⚠** Vérifier que l'appareil est bien réglé pour le type de gaz utilisé.
- ⚠** Respecter les polarités indiquées aux bornes : phase (L), neutre (N) et terre (\perp).
- ⚠** Vérifier l'étanchéité des raccordements des tuyauteries gaz et eau.
- ⚠** Nous déclinons toute responsabilité concernant les dommages et perturbations qui résultent du non-respect de ces instructions.
- ⚠** Une utilisation non conforme ou encore des modifications non autorisées apportées à l'installation ou à l'appareil lui-même excluent tout droit de recours.

1.1 Consignes générales de sécurité

1.1.1 Risque d'incendie

- ⚠** Ne pas stocker des produits de matière inflammable à proximité de l'appareil.

1.1.2 Risque d'intoxication

- ⚠** Ne pas obstruer (même partiellement) les entrées d'air dans le local.
- ⚠** En cas d'émanations de fumées
1. Eteindre l'appareil
 2. Ouvrir les fenêtres
 3. Evacuer les lieux
 4. Contacter le professionnel qualifié

1.1.3 Risque de brûlure

- ⚠** Selon les réglages de l'appareil :
- La température des conduits de fumée peut dépasser 60 °C
 - La température des radiateurs peut atteindre 95 °C
- La température de l'eau chaude sanitaire peut atteindre 65 °C

1.1.4 Risque d'endommagement

 **Ne pas stocker des composés chlorés ou fluorés à proximité de l'appareil.**

 **Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel.**

Ne pas laisser l'appareil sans entretien : Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel de l'appareil.

1.2 Recommandations

- Vérifier régulièrement que l'installation est en eau et sous pression.
- Laisser l'appareil accessible à tout moment.
- Eviter de vidanger l'installation.
- Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.
- Ne jamais enlever, ni recouvrir les étiquettes et plaquettes signalétiques apposées sur les appareils.
- Préférer le mode Eté ou Antigél à la mise hors tension de l'appareil pour assurer les fonctions suivantes :
 - Antigommage des pompes
 - Protection antigél
 - Protection contre la corrosion du ballon équipé d'une anode titane

1.3 Responsabilités

1.3.1 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage **CE** et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'installation de l'appareil
- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil

1.3.2 Responsabilité de l'installateur


L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :


- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil
- Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur
- Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires
- Expliquer l'installation à l'utilisateur
- Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur

2 A propos de cette notice

2.1 Symboles utilisés dans la notice

 **Attention danger**
Risque de dommages corporels et matériels. Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens.

 Information particulière
Tenir compte de l'information pour maintenir le confort.

 Renvoi
Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

2.2 Abréviations

- ▶ **ECS** : Eau Chaude Sanitaire.
- ▶ **PPs** : Polypropylène difficilement inflammable.
- ▶ **3CE** : Conduit collectif pour chaudière étanche
- Hi** : Pouvoir calorifique inférieur PCI
- Hs** : Pouvoir calorifique supérieur PCS



2.3 Homologations

■ De manière générale

N° d'identification CE : 1312BT175R

■ En particulier pour l'Allemagne

Les chaudières **GTU C 330** sont conformes à la réglementation 1. BImSchV.

 57, rue de la Gare - B.P.30 F - 67580 Mertzwiller Tél. : 03.88.80.27.00 Fax : 03.88.80.27.99	
Herstellerbescheinigung gemäß 1.BImSchV, § 6: Absatz 1,	
Wir DE DIETRICH THERMIQUE 57 rue de la gare F-67580 MERTZWILLER Tél : +33 3 88 80 27 00	
erklären, dass die nachfolgend aufgeführten heiztechnischen Produkte ab Baujahr 2010 den Anforderungen der 1. BImSchV, in der Fassung vom 26.01.2010 hinsichtlich NOx-Grenzwerte < 120 mg/kWh entsprechen, jeweils bestimmt nach Anlage 3 und EN 267 :	
Heizkessel mit Ölbrenner	
	Leistung
GTU C 334 N	56.7 - 93.4 kW 2)
GTU C 335 N	93.7 - 120.3 kW 2)
GTU C 336 N	120.3 - 157.3 kW 2)
GTU C 337 N	155.4 - 192.7 kW 2)
GTU C 338 N	191.7 - 239.7 kW 2)
GTU C 339 N	238.4 - 291.2 kW 2)
2) Brennwertheizkessel gemäß § 2, Abs. 11 der EnEV vom 29-04-2009	
Mertzwiller den 10/05/2010	
Richard van der VEEN Forschungs- und Entwicklungsdirektor 	

C0003434-A

3 Description technique

3.1 Description générale

Les chaudières GTU C 330 sont destinées au chauffage central par radiateur ou par plancher chauffant. Les chaudières se caractérisent par les éléments suivants :

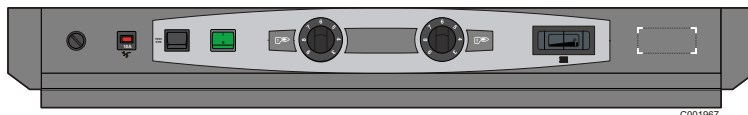
- Chaudières à condensation à eau chaude,
- Corps de chauffe en fonte,
- Condenseur
- Chaudière à foyer pressurisé,
- Brûleur à pulvérisation utilisant le fioul domestique
- Raccordement à une cheminée
- Tableau de commande **S3**, **B3**, **K3** ou **DIEMATIC-m3** (Voir ci-dessous)

- Possibilité de production d'eau chaude sanitaire par préparateur indépendant installé séparément.

i La chaudière, le condenseur et le brûleur permettent l'utilisation de tout type de fioul :

- Fioul standard
- Fioul à basse teneur en soufre.

■ Tableau de commande S3



■ Tableau de commande K3



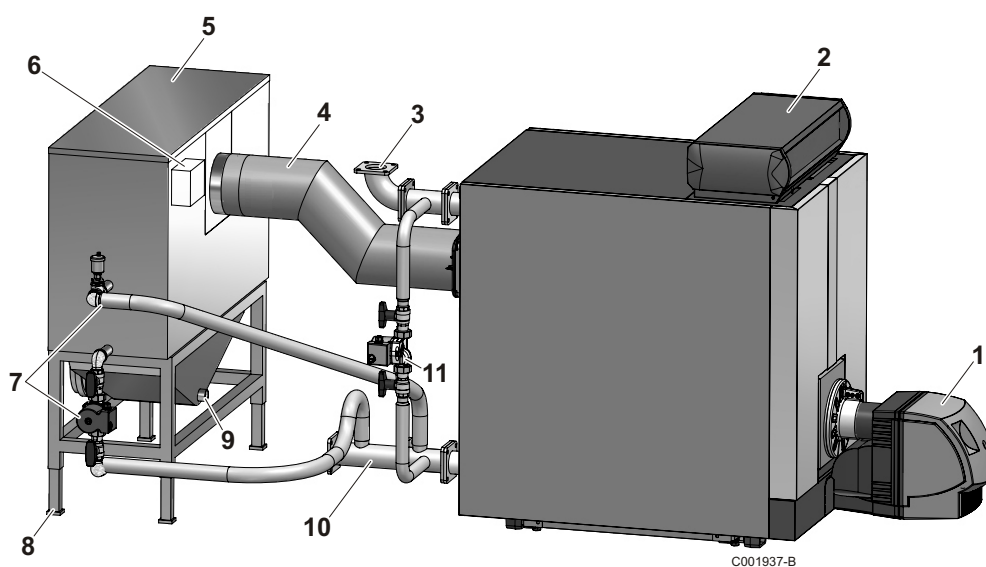
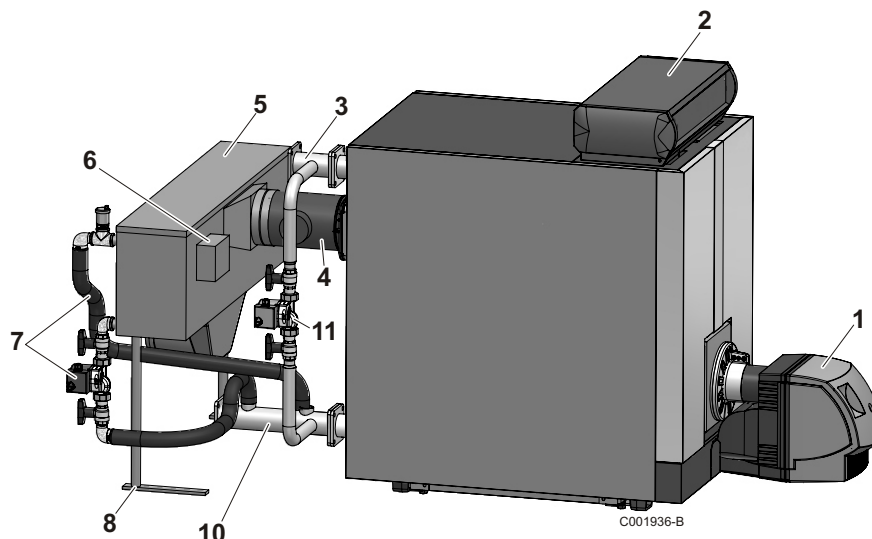
■ Tableau de commande DIEMATIC-m3



■ Tableau de commande B3

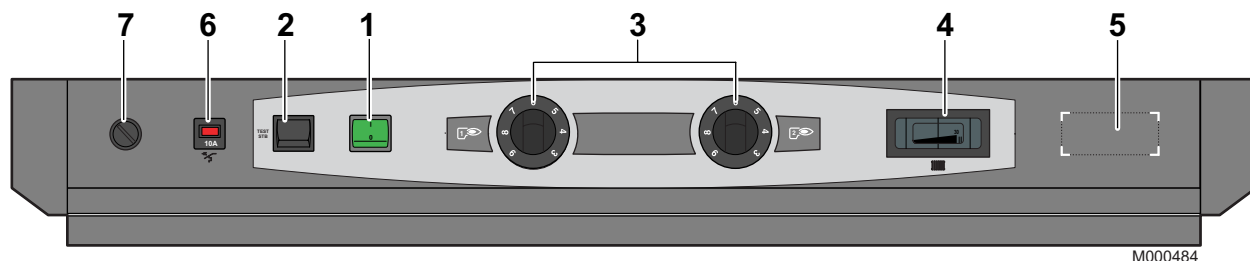


3.2 Chaudière et Condenseur



- | | |
|--|--|
| <p>1 Brûleur</p> <p>2 Tableau de commande</p> <p>3 Tube départ chauffage</p> <p>4 Tube de liaison fumisterie chaudière / condenseur</p> <p>5 Condenseur</p> <p>6 Boîtier de sécurité du condenseur. Le boîtier est composé des éléments suivants ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Thermostat limiteur 80 °C - Thermostat de sécurité à réarmement manuel, réglé à 120 °C. Ce thermostat surveille la température des produits de combustion. | <p>7 Kit de liaison hydraulique chaudière / condenseur</p> <p>8 Pieds réglables</p> <p>9 Tube d'évacuation des condensats</p> <p>10 Tube retour chauffage</p> <p>11 Kit de recyclage (Option)</p> |
|--|--|

3.3 Description du tableau de commande S3



1. Interrupteur général Marche (1) / Arrêt (0)

2. Interrupteur Test-STB

Action momentanée pour tester le thermostat de sécurité

3. Thermostats de chaudière (30 à 90 °C)

Le thermostat de chaudière permet de régler la température de fonctionnement de la chaudière.

4. Thermomètre de chaudière

5. Emplacement pour thermomètre de fumées (option)

6. Disjoncteur temporisé (10 A) à déclenchement retardé et à réarmement manuel

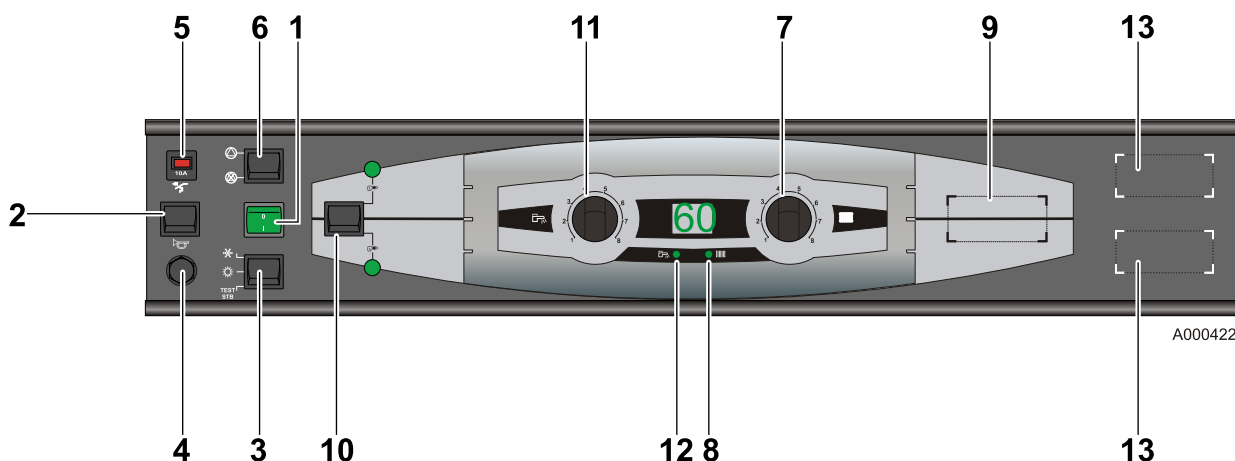
7. Thermostat de sécurité à réarmement manuel

(réglé à 110 °C)

Le thermostat de sécurité à réarmement manuel assure la sécurité de fonctionnement de la chaudière.

⚠ En cas de montée en température anormale de la chaudière (110° C), le thermostat de sécurité coupe l'alimentation électrique du brûleur. Prévenir votre installateur.

3.4 Description du tableau de commande B3



1. Interrupteur général Marche (1) / Arrêt (0)

2. Voyant alarme

Ce voyant s'allume lorsque le brûleur est en sécurité (dérangement).

3. Interrupteur TEST-STB/☀/☀

Position ☀ : ECS + Chauffage

Position ☀ : ECS

Position **TEST-STB** : Action momentanée pour tester le thermostat de sécurité

4. Thermostat de sécurité à réarmement manuel

Réglé à 110° C

5. Disjoncteur temporisé (10 A) à déclenchement retardé et à réarmement manuel

6. Interrupteur coupe des pompes

7. Thermostat électronique

Réglage de la température de la chaudière en fonctionnement manuel réglable de 30° C à 90° C.

8. Voyant allumé

Affichage de la température de l'eau dans la chaudière

9. Emplacement pour thermomètre de fumées (option)

10. Interrupteur de sélection du nombre d'allures du brûleur

■ En cas de préparation d'eau chaude sanitaire

11. Thermostat électronique

Réglage de la température moyenne de stockage de l'eau chaude sanitaire de 10° C à 80° C.

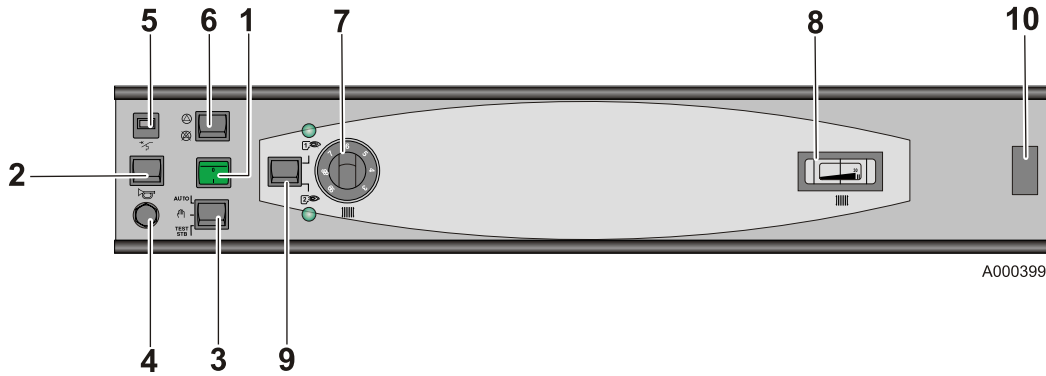
12. Voyant allumé

Affichage température eau chaude sanitaire

i A la mise sous tension, le système procède à une séquence de purge automatique de l'échangeur du préparateur d'une durée d'une minute, par fonctionnement intermittent de la pompe de charge sanitaire et de la pompe chauffage. Cette séquence de purge est désactivée si la température du ballon est supérieure à 25°C.

13. Emplacement compteur horaire (Option)

3.5 Description du tableau de commande K3



1. Interrupteur général Marche (1) / Arrêt (0)

2. Voyant alarme brûleur

Ce voyant s'allume lorsque le brûleur est en sécurité (dérangement).

3. Interrupteur AUTO/ $\sqrt{\text{m}}$ /TEST-STB

Position **AUTO** : Cette position permet un fonctionnement automatique de l'installation selon les commandes de la régulation DIEMATIC-m 3.

Position $\sqrt{\text{m}}$: La chaudière ne tient plus compte des ordres de la régulation DIEMATIC-m 3. La chaudière est régulée par le(s) thermostat(s) de chaudière.

Position **TEST-STB** : Action momentanée pour tester le thermostat de sécurité

4. Thermostat de sécurité à réarmement manuel


Réglé à 110° C

5. Disjoncteur temporisé (10 A) à déclenchement retardé et à réarmement manuel

6. Interrupteur coupure des pompes

7. Thermostat de chaudière (30 à 90 °C)

Une butée intégrée d'origine limite la température maximale à 75 °C. Cette butée peut être déplacée si nécessaire.

 Voir "Réglage de la butée des thermostats".

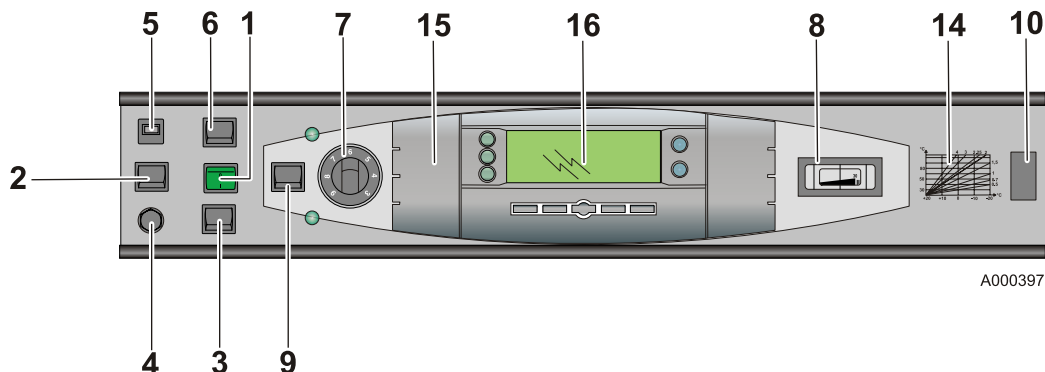
8. Thermomètre de chaudière. Affichage de la température de l'eau dans la chaudière.


9. Interrupteur de sélection du nombre d'allures du brûleur

10. Connecteur pour l'outil de programmation

3.6 Description du tableau de commande DIEMATIC-m3

■ Composants électromécaniques




1. Interrupteur général Marche (1) / Arrêt (0)
2. Voyant alarme brûleur
Ce voyant s'allume lorsque le brûleur est en sécurité (dérangement).
3. Interrupteur AUTO/⤴/TEST-STB
Position **AUTO** : Marche automatique
Position ⤴ : Marche forcée
Position **TEST-STB** : Action momentanée pour tester le thermostat de sécurité
4. Thermostat de sécurité à réarmement manuel
Réglé à 110° C
5. Disjoncteur temporisé (10 A) à déclenchement retardé et à réarmement manuel
6. Interrupteur coupure des pompes
7. Thermostat de chaudière (30 à 90 °C)
Une butée intégrée d'origine limite la température maximale à 75 °C. Cette butée peut être déplacée si nécessaire.
 Voir "Réglage de la butée des thermostats".
8. Thermomètre de chaudière. Affichage de la température de l'eau dans la chaudière.
9. Interrupteur de sélection du nombre d'allures du brûleur
10. Connecteur pour l'outil de programmation
14. Courbe de chauffe chaudière
15. Régulateur DIEMATIC-m3
16. Afficheur

Le tableau doit toujours être sous tension :

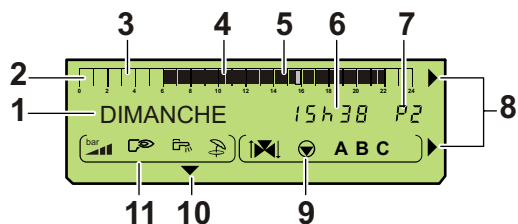
- pour bénéficier de la fonction antigommage de la pompe de chauffage,
- pour assurer le fonctionnement Titan Active System® lorsqu'une anode titane protège le ballon ECS.

Utiliser le mode :

- été pour la coupure du chauffage.
- antigel pour la coupure de la chaudière en cas d'absence.

De plus, si une commande à distance interactive (CDI2) est raccordée, et que l'interrupteur 1 est en position arrêt , la CDI2 n'aura pas d'affichage.

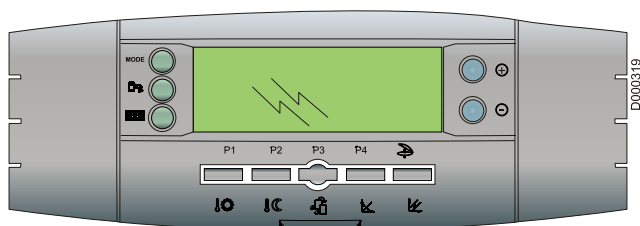
■ Afficheur



1	Affichage de texte et numérique
2	Barre graphique d'affichage du programme du circuit A, B ou C
3	Zone claire : Période Chauffage à température réduite ou Chargement ballon non autorisé
4	Zone foncée : Période Chauffage à température confort ou Chargement ballon autorisé
5	Curseur clignotant indiquant l'heure courante
6	Affichage numérique (heure courante, valeurs réglées, paramètres, etc...)
7	Numéro de la chaudière dont on affiche les paramètres
8	Les flèches clignotent lorsque des valeurs de réglage peuvent être modifiées avec les touches + et -
9	Symboles de fonctionnement des circuits
	Ouverture de la vanne 3 voies
	Fermeture de la vanne 3 voies
	Pompe du circuit affiché en marche
A B C	Nom du circuit affiché
10	Flèches indiquant le programme horaire choisi (P1, P2, P3 ou P4) pour le circuit A, B, C affiché ou l'activation du mode été manuel
11	Symboles signalant l'état actif des entrées/sorties
	Pompe de charge ECS en marche
	Régime été (Automatique ou Manuel)
	Brûleur en marche
	Brûleur en marche avec 1 allure
	Brûleur en marche avec 2 allures

■ Régulateur DIEMATIC-m3

• Touches accessibles lorsque le volet est fermé



Touches de réglage

MODE Par appuis successifs sur la touche **MODE**, différents modes de fonctionnement peuvent être sélectionnés :

- ▶ **AUTOMATIQUE**
- ▶ **JOUR 7/7** : Marche forcée à température Jour permanent
- ▶ **JOUR** (Jusqu'à minuit) : Marche forcée à température Jour temporaire
- ▶ **NUIT 7/7** : Marche forcée à température Nuit permanent
- ▶ **NUIT** (Jusqu'à minuit) : Marche forcée à température Nuit temporaire
- ▶ **NB JOURS ANTIGEL** : Mode antigel durant le nombre de jours réglé
- ▶ **ANTIGEL 7/7** : Mode antigel permanent



Touche de relance d'une charge du préparateur d'ECS

- ▶ **AUTOMATIQUE**
- ▶ **ECS FORCE** : Relance de la charge d'ECS jusqu'à minuit
- ▶ **ECS FORCE 7/7** : La charge d'ECS est forcée en permanence



Après quelques secondes, l'affichage disparaît mais le mode est activé.



Touche d'affichage des différents compteurs (nombre de démarrages brûleur, nombre d'heures de fonctionnement du brûleur, ...)



Consignes des températures Jour (Chauffage / ECS / Piscine)



Consignes des températures Nuit (Chauffage / ECS)



Touche d'accès aux chaudières suiveuse (Tableau de commande K3) d'une cascade



Dans le cas d'une chaudière seule, la touche est inactive.



Réglage des pentes des circuits A, B et C

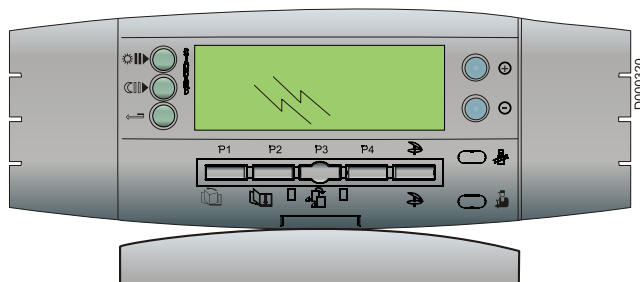


Réglage des décalages parallèles **DECAL.// DEP.A**, **DECAL.// DEP.B** ou **DECAL.// DEP.C** des courbes de chauffe des circuits A, B ou C.
Si la consigne Jour d'un des circuits A, B ou C est au-dessus de 30 °C, vous n'avez plus accès au décalage parallèle de ce dernier.



Touches de réglage

• Touches accessibles lorsque le volet est ouvert





Touches de réglage



Ecriture (par 1/2 heure) de période Température confort ou Chargement ballon autorisé (zone foncée).



Ecriture (par 1/2 heure) de période Température réduite ou Chargement ballon non autorisé (zone claire).

L'appui simultané sur les 2 touches  et 

STANDARD

permet la réinitialisation de tous les programmes horaires.



Touche Retour



Défilement des titres



Défilement des lignes



Défilement des chaudières raccordées



Touche coupure "Ete" manuelle. Le chauffage est coupé et la production ECS est assurée.



Touche d'accès aux paramètres réservés à l'installateur



NE PAS UTILISER

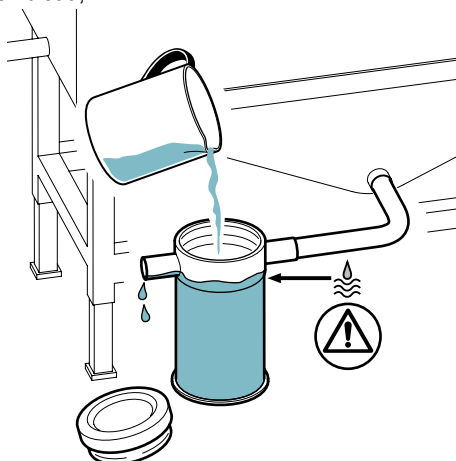
4 Modification des réglages

Pour modifier la température de l'eau de chauffage ou pour modifier la programmation :

- ▶ Se reporter à la notice du tableau de commande de la chaudière
- ▶ Se reporter au descriptif de l'installation

5 Démarrer la chaudière

- ▶ Remplir le siphon d'eau,



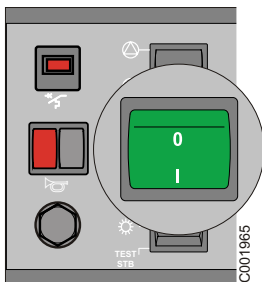
- ▶ Vérifier la pression d'eau dans l'installation. La pression hydraulique doit être de 0.8 bar minimum. Ajuster la pression s'il y a lieu en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière lorsqu'elle est chaude.
- ▶ Mettre l'appareil sous tension
- ▶ Ouvrir les vannes du circuit de chauffage
- ▶ Ouvrir l'alimentation en combustible
- ▶ Provoquer une demande de chauffe : voir ci-après (selon le type de tableau de commande)

■ Tableau de commande S3

- ▶ Placer les thermostats de chaudière 3 sur la position désirée. Le thermostat 2ème allure doit être réglé à une valeur au moins 5 °C inférieure à celle du thermostat 1ère allure.

⚠ Sans régulation, il est conseillé de ne jamais placer les thermostats de chaudière en-dessous de la graduation 4 (environ 40°C) afin d'éviter tous risques de condensation sur les parois de la chaudière.

- ▶ **Régulation en armoire chaufferie :**
 - Se reporter à la notice de la régulation.
- ▶ **Mettre l'interrupteur Marche/Arrêt sur 1.**



- ▶ La chaudière se met en marche.

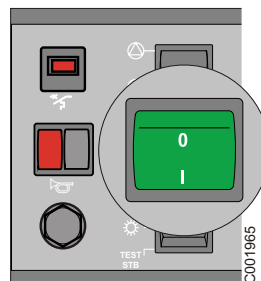
■ Tableau de commande B3

- Placer le thermostat de chaudière 7 sur la position désirée.

- En cas de préparation d'eau chaude sanitaire, Placer le thermostat 11 sur la position désirée. Graduation 6 (environ 60° C) conseillée.

Cette valeur doit toujours être inférieure au réglage du limiteur de température de charge de l'eau chaude sanitaire.

- Mettre l'interrupteur Marche/Arrêt sur 1.

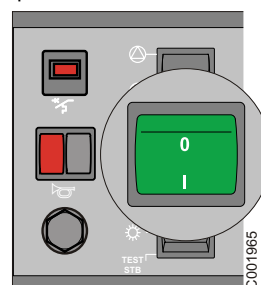


■ Tableau de commande K3

Placer le thermostat de chaudière 7 sur la position désirée. La chaudière est pilotée par la chaudière équipée du tableau de commande DIEMATIC-m3.

■ Tableau de commande DIEMATIC-m3

- ▶ Mettre l'interrupteur 3 sur **AUTO**.
- ▶ Vérifier que le thermostat de sécurité 4 est bien armé. Pour cela, dévisser le capuchon du thermostat de sécurité et appuyer sur le bouton de réarmement à l'aide d'un tournevis.
- ▶ Mettre l'interrupteur Marche / Arrêt 1 sur ①.



i A la mise sous tension de la chaudière, si un ballon est raccordé et sa température est inférieure à 25°C, une purge de l'échangeur du ballon est effectuée pendant une minute. Si la purge a déjà eu lieu, appuyer sur la touche **MODE** pour interrompre la purge.

Voir :

- Notice du tableau de commande
- Notice du brûleur
- Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire

6 Arrêt du chauffage central

6.1 Arrêter le chauffage central ou activer le mode Été

■ Tableaux de commande DIEMATIC-m3 et K3 :

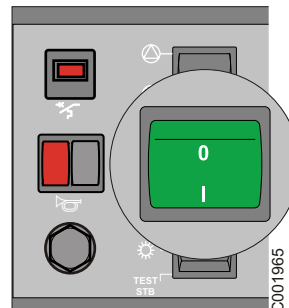
Le tableau doit toujours être sous tension :

- pour bénéficier de la fonction antigommage de la pompe de chauffage,
- pour assurer le fonctionnement Titan Active System® lorsqu'une anode titane protège le ballon ECS.

Utiliser le mode :

- été pour la coupure du chauffage.
- antigel pour la coupure de la chaudière en cas d'absence.

■ Tableaux de commande S3 et B3



1. Mettre l'interrupteur Marche/Arrêt sur **O**.



Voir : Notice du tableau de commande



Voir : Notice du brûleur

2. Couper l'alimentation électrique de la chaudière
3. Fermer l'alimentation en combustible.

6.2 Absence prolongée

6.2.1 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière

- Faire ramoner soigneusement la chaudière et la cheminée.
- Fermer toutes les portes et trappes de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.
- Nous recommandons également d'enlever le tuyau reliant la chaudière à la cheminée et de fermer la buse avec un tampon.

6.2.2 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel

Nous conseillons d'utiliser un antigel bien dosé pour éviter la congélation de l'eau de chauffage.

A défaut, vidanger entièrement l'installation.

7 Contrôle et entretien

7.1 Contrôle

Effectuer les contrôles suivants au moins 1 fois par an :

- Organes de sécurité
- Pression de l'installation
- Contrôle de la sécurité du brûleur
- Contrôle du thermostat de sécurité
- Système de neutralisation des condensats

Effectuer les entretiens suivants au moins 1 fois par an :

- Nettoyage du brûleur
- Nettoyage du corps de chauffe
- Nettoyage du condenseur
- Nettoyage du siphon
- Ramonage du circuit de fumées

7.2 Pression hydraulique


Contrôle de la pression hydraulique. La pression hydraulique doit être de 0.8 bar minimum. Ajuster la pression s'il y a lieu en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière lorsqu'elle est chaude.

Cette opération ne doit être effectuée que quelques fois par saison de chauffe avec de très faibles apports d'eau; au-delà, chercher la fuite et y remédier.

7.3 Vidange

Il est déconseillé de vidanger une installation, sauf en cas de nécessité absolue.

7.4 Entretien

 **Le bon rendement de la chaudière dépend de son état de propreté.**

Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.

- ▶ L'entretien et un nettoyage complet de la chaudière, ainsi que le ramonage du conduit de fumées doivent être effectués obligatoirement au moins 1 fois par an par un professionnel qualifié.
- ▶ L'entretien du condenseur et de la station de neutralisation des condensats doit être effectué obligatoirement au moins une fois par an par un professionnel qualifié.

Contrôler et nettoyer impérativement une fois par an le siphon et le conduit d'évacuation des condensats.

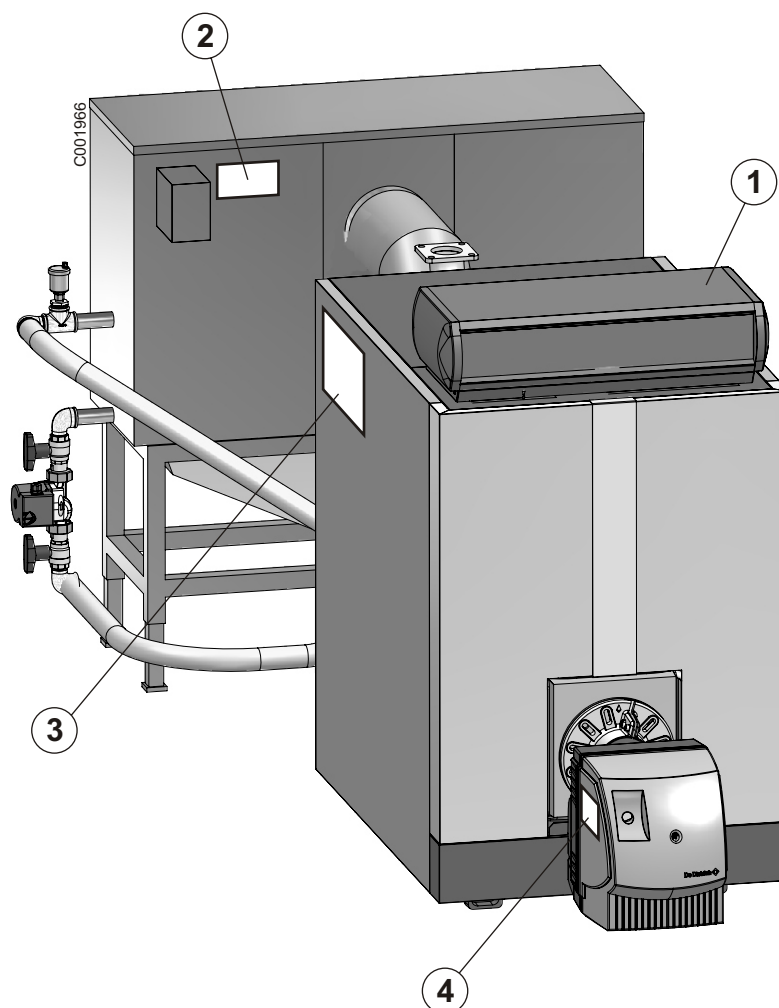
8 En cas de dérangement

- ▶ Effectuer les contrôles indiqués dans la notice du brûleur.
- ▶ Contacter le professionnel qualifié

8.1 Plaquette signalétique

i Avant de signaler un défaut à l'installateur, relever les informations suivantes :

1. Le type de tableau de commande,
2. Plaquette signalétique du condenseur :
 - N° de série de l'appareil
 - Date de fabrication
3. Plaquette signalétique de la chaudière :
 - Type de chaudière
 - N° de série de l'appareil
 - Date de fabrication
4. Plaquette signalétique du brûleur :
 - Type brûleur
 - Type de combustible
 - N° de série du brûleur
 - Date de fabrication



8.2 Messages d'erreurs

8.2.1 Tableau de commande B3

En cas de dysfonctionnement l'affichage peut comporter les messages suivants :



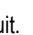
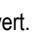
Message	Défauts	Causes probables	Action
AL 50	Sonde chaudière	Le circuit de la sonde est coupé ou en court-circuit.	L'installation est arrêtée. Prévenir l'installateur.
AL 52	Sonde eau chaude sanitaire	Le circuit de la sonde est coupé	L'installation continue de fonctionner, mais le réchauffage de l'eau chaude sanitaire n'est plus assuré. Prévenir l'installateur.
AL td	Anode titane	L'anode titane est en circuit ouvert ou le ballon est vide.	La production d'eau chaude sanitaire est arrêtée. Elle peut être réactivée durant 24 heures en coupant et en remettant la chaudière sous tension. Prévenir l'installateur.
AL tc		Un court-circuit est présent sur l'anode titane ou branchement inversé.	

8.2.2 Tableau de commande K3

Pas de messages d'erreurs affichés.

Voir affichage du tableau de commande **DIEMATIC-m3**.

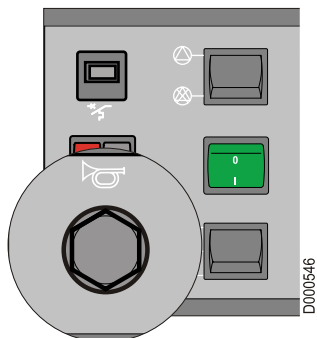
8.2.3 Tableau de commande DIEMATIC-m3

Message	Causes probables	Action
VOIR CAD	Le message VOIR CAD signale la présence d'une dérogation sur une commande à distance.	Pour annuler les dérogations sur toutes les commandes à distance, appuyer sur la touche AUTO pendant 5 secondes.
REVISION	Entretien de la chaudière nécessaire.	Prévenir l'installateur.
PURGE	Lors de la mise sous tension, et si la température du ballon est inférieure à 25 °C, la chaudière effectue un cycle de purge de l'échangeur sanitaire.	Attendre 1 minute.
DEF.S.AUX.1 DEF.S.AUX.2 DEF.S.UNIV DEF.S.BAL. 2	Le circuit de la sonde est coupé ou en court-circuit.	Prévenir l'installateur.
DEF.S.CHAUD	Le circuit de la sonde est coupé ou en court-circuit.	Si la sonde chaudière est en défaut, le brûleur est commandé par le thermostat de chaudière et les circuits chauffage et ECS fonctionnent normalement. Prévenir l'installateur.
DEF. S.EXT.	Le circuit de la sonde est coupé ou en court-circuit.	La consigne chaudière est égale au MAX. CHAUD. mais peut être limitée par le thermostat chaudière à une valeur plus faible. - La régulation des vannes n'est plus assurée mais la surveillance de la température maximale du circuit après vanne reste assurée. - Les vannes peuvent être manoeuvrées manuellement. - Le réchauffage de l'eau chaude sanitaire reste assuré. Prévenir l'installateur.
DEF. S.ECS	Le circuit de la sonde est coupé ou en court-circuit.	Pour assurer la production d'eau chaude sanitaire, mettre l'interrupteur AUTO/  /TEST-STB sur  Prévenir l'installateur.
DEF. S.DEP.A DEF.S.DEP.B DEF.S.DEP.C	Le circuit de la sonde est coupé ou en court-circuit.	Le circuit concerné passe automatiquement en mode manuel : La pompe tourne. Prévenir l'installateur.
DEF. S.AMB.A DEF. S.AMB.B DEF. S.AMB.C	Le circuit de la sonde est coupé ou en court-circuit.	Le circuit concerné fonctionne sans influence de la sonde d'ambiance. Prévenir l'installateur.
DEF.S.FUMEE	Le circuit de la sonde est coupé ou en court-circuit.	Ce défaut n'a pas d'incidence sur les modes de fonctionnement. Prévenir l'installateur.
DEF.S.PISC.A DEF.S.PISC.B DEF.S.PISC.C	Le circuit de la sonde est coupé ou en court-circuit.	Le réchauffage de la piscine est indépendant de sa température. Prévenir l'installateur.
DEF.S.SOLAIRE	Le circuit de la sonde est coupé ou en court-circuit.	Le réchauffage de l'eau chaude sanitaire par le panneau solaire n'est plus assuré. Prévenir l'installateur.
DEF.S.BAL.TP	Le circuit de la sonde est coupé ou en court-circuit.	Le réchauffage du ballon tampon n'est plus assuré. Prévenir l'installateur.
TA-S COURT-CIR	Le Titan Active System® est en court-circuit.	La production d'eau chaude sanitaire est arrêtée et peut être relancée par la touche  . Le ballon n'est plus protégé. Prévenir l'installateur.
TA-S DEBRANCHE	Le Titan Active System® est en circuit ouvert.	La production d'eau chaude sanitaire est arrêtée et peut être relancée par la touche  . Le ballon n'est plus protégé. Prévenir l'installateur.
TA-S HS	Dysfonctionnement interne.	Interrompt le courant. Prévenir l'installateur.

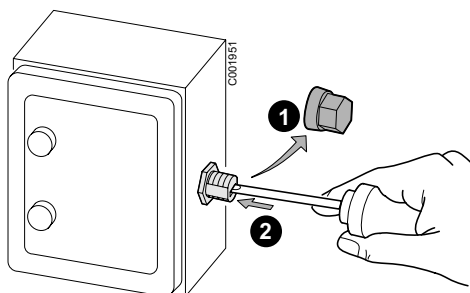
8.3 Incidents et remèdes

■ Le brûleur ne fonctionne pas :

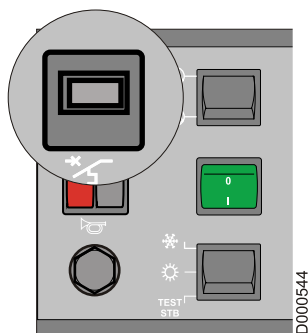
- ▶ Vérifier les réglages du thermostat de chaudière.
- ▶ Effectuer les contrôles indiqués dans la notice du brûleur.
- ▶ Coupure du thermostat de sécurité par surchauffe accidentelle :
- **Chaudière** : Vérifier que le thermostat de sécurité n'a pas déclenché. Pour redémarrer la chaudière, réarmer le thermostat de sécurité. Retirer le capuchon du thermostat de sécurité et enfoncer le bouton de réarmement à l'aide d'un tournevis.



- **Condenseur** : Vérifier que le thermostat de sécurité n'a pas déclenché :
 - Dévisser le capuchon de protection
 - Appuyer sur le bouton de réarmement



- ▶ Refaire les opérations de mise en route. Appeler l'installateur.
- ▶ Vérifier le disjoncteur



■ Le brûleur fonctionne, mais les radiateurs sont froids :

- ▶ Purger les radiateurs.
- ▶ Contrôle de la pression hydraulique. La pression hydraulique doit être de 0.8 bar minimum. Ajuster la pression s'il y a lieu en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière lorsqu'elle est chaude. S'il est souvent nécessaire de remettre de l'eau dans l'installation, contacter l'installateur.
- ▶ Vérifier le bon fonctionnement des pompes chauffage
- ▶ Vérifier la position de l'interrupteur 3 positions.
Tableau de commande B3 : TEST-STB/❄️/☀️ sur ❄️.
Tableau de commande DIEMATIC-m3 : AUTO/❄️/TEST STB sur AUTO.
Tableau de commande K3 : AUTO/❄️/TEST STB sur AUTO
- ▶ Vérifier les réglages du (des) thermostat(s) de chaudière.

9 Caractéristiques techniques

Conditions d'utilisation :

Température maximale de service : 90 °C
 Pression de service maximale : 4 bar
 Thermostat réglable de 30 à 90 °C
 Thermostat de sécurité : 110 °C
 Thermostat limiteur 80 °C - Condenseur
 Thermostat de sécurité température de fumées : 120 °C

Conditions d'essai :

CO₂ Fioul = 13 %
 Température ambiante : 20 °C

Chaudière	GTU C		334	335	336	337	338	339
Puissance nominale P _n	à 50/30 °C	kW	93.4	120.3	157.3	192.7	239.7	291.2
Rendement sur Hi - 100 % P _n - Température moyenne : 70 °C		%	97.8	96.9	96.4	98.1	97.7	97.6
Rendement sur Hi - 30 % P _n - Température retour : 50 °C		%	101.5	101.4	101.1	102.2	101.8	101.5
Rendement sur Hi - 30 % P _n - Température retour : 30 °C		%	103.0	102.8	103.0	104.7	104.0	103.8
Débit nominal d'eau (Puissance nominale) - ΔT = 20K		m ³ /h	4.019	5.178	6.769	8.293	10.312	12.530
Pertes à l'arrêt (1), ΔT = 30K		W	710	741	774	1182	1208	1236
Pertes par les parois (2)		%	69	73	78	83	87	93
Puissance électrique auxiliaire (3)		W	325	435	650	625	625	1100
Plage de puissance utile	à 50/30 °C	kW	56.7-93.4	93.7-120.3	120.2-157.3	155.4-192.7	191.7-239.7	238.4-291.2
Plage de puissance utile	à 80/60 °C	kW	55-90	90-115	115-150	150-185	185-230	230-280
Contenance en eau		l	113	133	153	177	197	217
Perte de charge circuit hydraulique	ΔT = 10K (1)	mbar	11	18	31	46	68	105
	ΔT = 15K (1)	mbar	4.6	7.4	14.2	19.5	30.1	46
	ΔT = 20K (1)	mbar	2.6	4.2	8.0	11	17	26
Chambre de combustion	Diamètre inscrit	mm	377	377	377	377	377	377
	Longueur	mm	613	718	854	993	1117	1245
	Volume	m³	0.096	0.122	0.148	0.174	0.200	0.226
Nombre d'éléments			4	5	6	7	8	9
Nombre d'accélérateurs de convection			6	10	10	10	12	12
Débit massique des fumées (3) - à 50/30 °C		kg/h	149	191	248	306	381	463
Température des fumées (3)		°C	50	55	61	62	63	65
Pression disponible à la buse de fumée		mbar	1.0	0.6	1.8	1.9	1.6	1.7
Pertes de charge côté fumées		mbar	0.45	0.8	1.0	1.3	1.6	2.3
Consommation d'entretien (4) Δ T = 30K		%	0.38	0.32	0.25	0.28	0.23	0.19
Type brûleur			M202-2S	M302-1S	M302-3S	M302-3S	M302-4S	M302-5S
Poids (à vide)		kg	678	802	912	1117	1239	1366

(1) Pertes à l'arrêt, selon la norme EN 304

(2) en % des pertes à l'arrêt

(3) A puissance nominale

(4) Consommation d'entretien, en % de la puissance enfournée - selon la norme EN15034

i 1 mbar = 10 mmCE = 10 daPa.

10 Economies d'énergie

Voici quelques conseils pour économiser de l'énergie :

- Mettre en place des panneaux réflecteurs à l'arrière des radiateurs.
- Ne pas couvrir les radiateurs. Ne pas mettre en place des rideaux devant les radiateurs.
- Isoler les tuyauteries pour éviter les déperditions thermiques et les condensations.
- Ne pas obstruer (même partiellement) les grilles d'aération, elles servent à diminuer l'humidité du logement. Plus un logement est humide, plus il consomme du chauffage.
- Couper le chauffage pendant l'aération d'une pièce (5 minutes par jour suffisent)
Éviter de dérégler le thermostat. Placer l'interrupteur Marche/Arrêt sur position Arrêt.
- Ne pas éteindre complètement le chauffage en cas d'absence. Baisser le thermostat de 3-4°C.
- Utiliser au maximum la chaleur du soleil.
- Préférer une douche à un bain. Préférer un pommeau de douche économique.

Garanties

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée. Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement. Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

■ Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié). Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils
- aux règles de l'art

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport. Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité. Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

■ France

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

■ Pologne

Les conditions de garantie sont indiquées sur la carte de garantie.

■ Suisse

L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise nos produits.

■ Belgique

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

■ Italie

La durée de notre garantie est indiquée sur le certificat livré avec l'appareil.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que les opérations d'installation et d'entretien soient réalisées respectivement par un professionnel qualifié et par une société de service après vente).

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

■ Russie

Les dispositions qui précèdent n'excluent en rien les droits du consommateur, qui sont garantis par la loi de la Fédération de Russie au sujet des vices cachés.

Les conditions de garantie et les conditions d'application de la garantie sont indiquées sur le bon de garantie.

La garantie ne s'applique pas pour le remplacement ou la réparation de pièces d'usure suite à une utilisation normale. Parmi ces pièces, on compte les thermocouples, les gicleurs, les systèmes de contrôle et d'allumage de la flamme, les fusibles, les joints.

■ Turquie

En conformité avec la législation et la réglementation, la durée de vie du produit pour cet appareil est de 10 ans. Durant cette période, le fabricant et/ou le distributeur est tenu de fournir le service après-vente et les pièces de rechange.

■ Autres pays

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

Table des matières

1 Informations spécifiques	3
1.1 Recommandations	3
1.2 Données techniques	3
1.3 Mise au rebut et recyclage	4

1 Informations spécifiques

1.1 Recommandations



Danger

Seuls des professionnels qualifiés sont autorisés à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

1.2 Données techniques

Tab.1 Paramètres techniques applicables aux dispositifs de chauffage des locaux par chaudière

			GTU C 334	GTU C 335	GTU C 336
Chaudière à condensation			Oui	Oui	Oui
Chaudière basse température ⁽¹⁾			Non	Non	Non
Chaudière de type B1			Non	Non	Non
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération			Non	Non	Non
Dispositif de chauffage mixte			Oui	Oui	Oui
Puissance thermique nominale	<i>Prated</i>	kW	90	115	150
Production de chaleur utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	P_4	kW	90,0	115,0	150,0
Production de chaleur utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	P_1	kW	28,4	36,6	48,1
Efficacité utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	η_4	%	92,3	91,4	90,9
Efficacité utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	η_1	%	97,2	97,0	97,2
Consommation d'électricité auxiliaire					
Pleine charge	<i>elmax</i>	kW	0,256	0,366	0,366
Charge partielle	<i>elmin</i>	kW	0,125	0,179	0,179
Mode veille	<i>P_{SB}</i>	kW	0,006	0,006	0,006
Autres caractéristiques					
Pertes thermiques en régime stabilisé	P_{stby}	kW	0,710	0,741	0,774
Émissions d'oxydes d'azote	NO _x	mg/kWh	79	99	95
<p>(1) Par basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage), de 30 °C pour les chaudières à condensation, de 37 °C pour les chaudières basse température et de 50 °C pour les autres dispositifs de chauffage.</p> <p>(2) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.</p>					

Tab.2 Paramètres techniques applicables aux dispositifs de chauffage des locaux par chaudière

			GTU C 337	GTU C 338	GTU C 339
Chaudière à condensation			Oui	Oui	Oui
Chaudière basse température ⁽¹⁾			Non	Non	Non
Chaudière de type B1			Non	Non	Non
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération			Non	Non	Non
Dispositif de chauffage mixte			Oui	Oui	Oui
Puissance thermique nominale	<i>Prated</i>	kW	185	230	280
Production de chaleur utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	P_4	kW	185,0	230,0	280,0

			GTU C 337	GTU C 338	GTU C 339
Production de chaleur utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	P_1	kW	59,3	73,4	89,3
Efficacité utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	η_4	%	92,5	92,2	92,1
Efficacité utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	η_1	%	98,8	98,1	97,9
Consommation d'électricité auxiliaire					
Pleine charge	el_{max}	kW	0,556	0,556	1,006
Charge partielle	el_{min}	kW	0,272	0,272	0,493
Mode veille	P_{SB}	kW	0,006	0,006	0,006
Autres caractéristiques					
Pertes thermiques en régime stabilisé	P_{stby}	kW	1,182	1,208	1,236
Émissions d'oxydes d'azote	NO _x	mg/kWh	101	101	98
<p>(1) Par basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage), de 30 °C pour les chaudières à condensation, de 37 °C pour les chaudières basse température et de 50 °C pour les autres dispositifs de chauffage.</p> <p>(2) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.</p>					

**Voir**

La quatrième de couverture pour les coordonnées de contact.

1.3 Mise au rebut et recyclage

Fig.1



Recyclage

**Avertissement**

Le démontage et la mise au rebut de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

© Copyright

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable. Sous réserve de modifications.

DE DIETRICH

FRANCE

Direction de la Marque
57, rue de la Gare - F-67580 Mertzwiller

☎ 03 88 80 27 00

✉ 03 88 80 27 99

www.dedietrich-thermique.fr

VAN MARCKE

BE

Weggevoerdenlaan 5
B- 8500 KORTRIJK

☎ +32 (0)56/23 75 11

www.vanmarcke.be

DE DIETRICH THERMIQUE Iberia S.L.U

ES

C/Salvador Espriu, 11
08908 L'HOSPITALET de LLOBREGAT

☎ +34 935 475 850

@ info@dedietrich-calefaccion.es

www.dedietrich-calefaccion.es

MEIER TOBLER AG

CH

Bahnstrasse 24 - CH - 8603 SCHWERZENBACH

☎ +41 (0) 44 806 41 41

@ info@meiertobler.ch

+41 (0)8 00 846 846 Serviceline

www.meiertobler.ch

MEIER TOBLER SA

CH

Chemin de la Veyre-d'En-Haut B6,
CH -1806 St-Légier-La-Chiésaz

☎ +41 (0) 21 943 02 22

@ info@meiertobler.ch

+41 (0)8 00 846 846 Serviceline

www.meiertobler.ch

DE DIETRICH

Technika Grzewcza sp. z o.o.

PL

ul. Północna 15-19, 54-105 Wrocław

☎ +48 71 71 27 400

@ biuro@dedietrich.pl

801 080 881 Infocentrala
0,35 zł / min

www.facebook.com/DeDietrichPL

www.dedietrich.pl

BDR THERMEA (SLOVAKIA) s.r.o

SK

Hroznová 2318-911 05 Trenčín

☎ +421 907 790 221

@ info@baxi.sk

www.dedietrichsk.sk



ООО «БДР ТЕРМИЯ РУС»

RU

129164, Россия, г. Москва
Зубарев переулок, д. 15/1
Бизнес-центр «Чайка Плаза», офис 309

☎ 8 800 333-17-18

✉ info@dedietrich.ru

www.dedietrich.ru

NEUBERG S.A.

LU

39 rue Jacques Stas - B.P.12
L- 2549 LUXEMBOURG

☎ +352 (0)2 401 401

www.neuberg.lu

www.dedietrich-heating.com

DE DIETRICH SERVICE

AT

☎ 0800 / 201608 freecall

www.dedietrich-heiztechnik.com

DUEDI S.r.l

IT

Distributore Ufficiale Esclusivo
De Dietrich-Thermique Italia Via Passatore, 12
12010 San Defendente di Cervasca CUNEO

☎ +39 0171 857170

✉ +39 0171 687875

@ info@duediclima.it

www.duediclima.it

DE DIETRICH

CN

Room 512, Tower A, Kelun Building
12A Guanghua Rd, Chaoyang District
C-100020 BEIJING

☎ +86 (0)106 581 4017

+86 (0)106 581 4018

+86 (0)106 581 7056

✉ +86 (0)106 581 4019

@ contactBJ@dedietrich.com.cn

www.dedietrich-heating.com

BDR THERMEA Czech Republic s.r.o

CZ

Jeseniova 2770/56 - 130 00 Praha 3

☎ +420 271 001 627

@ dedietrich@bdrthermea.cz

www.dedietrich.cz



De Dietrich

